



**DELIBERATION N° 25/025 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT DÉSIGNATION DES SECRÉTAIRES DE SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE
DE CORSE**

**CHÌ PORTA DESIGNAZIONE DI I SECRETARI DI A SEDUTA DI L'ASSEMBLEA DI
CORSICA**

SEANCE DU 28 FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt huit février, l'Assemblée de Corse, convoquée le 14 février 2025, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Muriel FAGNI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Antonia LUCIANI, Saveriu LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Jean-Noël PROFIZI, Jean-Michel SAVELLI, François SORBA, Hyacinthe VANNI, Charles VOGLIMACCI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Didier BICCHIERAY à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI
Mme Vanina BORROMEI à M. Jean-Christophe ANGELINI
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à Mme Danielle ANTONINI
Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI à M. Jean-Michel SAVELLI
Mme Anna Maria COLOMBANI à Mme Juliette PONZEVERA
Mme Frédérique DENSARI à Mme Françoise CAMPANA
Mme Santa DUVAL à Mme Angèle CHIAPPINI
M. Petru Antone FILIPPI à Mme Paula MOSCA
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à Mme Eveline GALLONI D'ISTRIA
M. Jean-Charles GIABICONI à M. Ghjuvan'Santu LE MAO
M. Pierre GUIDONI à M. Pierre GHIONGA
Mme Vanina LE BOMIN à M. Saveriu LUCIANI
Mme Sandra MARCHETTI à M. Don Joseph LUCCIONI
Mme Flora MATTEI à M. François SORBA
M. Jean-Martin MONDOLONI à M. Georges MELA
Mme Chantal PEDINIELLI à M. Charles VOGLIMACCI

Mme Marie-Anne PIERI à Mme Christelle COMBETTE
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Joseph SAVELLI à Mme Muriel FAGNI
Mme Charlotte TERRIGHI à Mme Valérie BOZZI
Mme Julia TIBERI à M. Pierre POLI
M. Hervé VALDRIGHI à Mme Véronique ARRIGHI
M. Alex VINCIGUERRA à M. Jean BIANCUCCI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Josephina GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Louis SEATELLI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, et notamment son article 39,
- SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (32) : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI-PAOLI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Antonia LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Flora MATTEI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI, Alex VINCIGUERRA

Se sont abstenus (6) : Mmes et MM.

Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Marie-Claude BRANCA, Véronique PIETRI, Jean-Noël PROFIZI, Paul QUASTANA

N'ont pas pris part au vote (23) : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Didier BICCHIERAY, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Angèle CHIAPPINI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Pierre GHIONGA, Pierre GUIDONI, Vanina LE BOMIN, Saveriu

LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Jean-Michel SAVELLI, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Charles VOGLIMACCI

ARTICLE PREMIER :

DÉSIGNE ainsi qu'il suit les secrétaires de séance de l'Assemblée de Corse :

- Madame Sandra MARCHETTI ;
- Monsieur Don Joseph LUCCIONI ;
- Madame Anna Maria COLOMBANI.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 28 février 2025

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 27 ET 28 FÉVRIER 2025

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**DESIGNAZIONE DI I SECRETARI DI A SEDUTA DI
L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

**DÉSIGNATION DES SECRÉTAIRES DE SÉANCE DE
L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

L'article 39 du règlement intérieur de notre Assemblée prévoit la désignation, à la représentation proportionnelle et en tenant compte de la parité, de trois secrétaires qui ont notamment pour fonction, avec l'assistance du service administratif compétent, de procéder à l'appel nominal, de recenser les demandes de prises de paroles, de dépouiller les scrutins et de prendre note des votes.

Dans la suite du renouvellement de nos différentes instances, il convient donc aujourd'hui de désigner trois nouveaux secrétaires de séance.

Je vous serais obligée de bien vouloir en délibérer.